

30 Juin 2025
Non vérifié

Rapport financier trimestriel

Premier trimestre

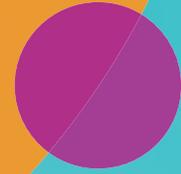


Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	4
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	5
Résultats financiers	6
Financement <i>ex ante</i>	8
Liquidités mobilisables	9
Déclaration de responsabilité de la direction	10
États financiers condensés et notes complémentaires.....	11
État condensé de la situation financière.....	11
État condensé du résultat global	12
État condensé des variations des capitaux propres.....	13
État condensé des flux de trésorerie.....	14
Notes complémentaires.....	15
1 – Informations générales	15
2 – Informations significatives sur les méthodes comptables.....	16
3 – Titres de placement	16
4 – Actifs au titre de droits d’utilisation et obligations locatives	17
5 – Provision pour pertes liées à l’assurance-dépôts.....	18
6 – Charges d’exploitation.....	19
7 – Transactions entre parties liées	19

Compte rendu

Premier trimestre – exercice 2025-2026

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2025 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le premier trimestre terminé le 30 juin 2025, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a enregistré un bénéfice net de 376 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (290 millions), produits tirés des placements (70 millions), diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »), charges d'exploitation (16 millions) et charge d'impôt (17 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC affichait un bénéfice net de 224 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (248 millions), produits tirés des placements (55 millions), hausse de la provision (50 millions), charges d'exploitation (19 millions) et charge d'impôt (10 millions).

Les produits tirés des primes du trimestre terminé le 30 juin 2025, soit 290 millions de dollars, sont en hausse de 42 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des dépôts assurés ainsi qu'au changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

Les produits tirés des placements du trimestre terminé le 30 juin 2025 s'élèvent à 70 millions de dollars, soit 15 millions de plus qu'un an plus tôt. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (10 246 millions de dollars au 30 juin 2025 contre 9 113 millions au 30 juin 2024) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,85 % au 30 juin 2025 contre 2,56 % au 30 juin 2024).

Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 juin 2025 se sont élevées à 16 millions de dollars, soit 3 millions de moins qu'un an plus tôt. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des honoraires et des frais de traitement de données.

Au 30 juin 2025, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts se chiffrait à 2 100 millions de dollars, soit 50 millions de moins qu'au 31 mars 2025, ce qui s'explique avant tout par un changement du taux d'actualisation et une baisse du taux de probabilité de défaillance, facteurs contrebalancés par une augmentation des risques de perte.

Au 30 juin 2025, le total des actifs de la SADC s'élevait à 10 564 millions de dollars, dépassant de 318 millions le total inscrit au 31 mars 2025. La hausse résulte surtout des primes d'assurance à recevoir de 288 millions de dollars comptabilisées au premier trimestre.

La SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. Au 30 juin 2025, le financement *ex ante* de la SADC (10 537 millions de dollars) correspondait à 82 points de base des dépôts assurés (1 291 milliards de dollars). La SADC devrait atteindre sa cible au cours du deuxième semestre de l'exercice en cours. La SADC passe donc en revue ses besoins de financement dans le but de mettre à jour sa cible et le calendrier correspondant.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion du risque d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la SADC. Le programme de GRE influe sur l'élaboration des stratégies, la prise de décisions et l'attribution des ressources, et il prévoit la réévaluation des risques chaque trimestre.

Dans le cadre de son programme de GRE, la direction réévalue sans cesse ses stratégies d'atténuation pour tous les risques importants auxquels est exposée la SADC. Ces risques, qui pourraient compromettre gravement la capacité de la SADC à réaliser ses objectifs stratégiques, sont présentés dans le Rapport annuel 2025 de la SADC; ils demeurent les mêmes.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la SADC, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Les institutions membres ont transmis leurs déclarations annuelles des dépôts assurés. Sur la base de ces déclarations, les dépôts assurés que les institutions membres détenaient au 30 avril 2025 totalisaient 1,29 billion de dollars (1,24 billion au 30 avril 2024).

Pour l'exercice 2025-2026, on estime à 1,158 milliard de dollars les produits tirés des primes (986 millions en 2024-2025).

Conseil d'administration, direction et personnel

Conseil d'administration

Depuis le 14 mai 2025, Julien Brazeau siège au conseil d'administration de la SADC en tant que substitut du sous-ministre des Finances.

Depuis le 4 juin 2025, Frank Lofranco siège au conseil d'administration de la SADC en tant que substitut de la commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Direction

Les personnes suivantes se sont jointes à l'équipe de la haute direction de la SADC au cours du trimestre :

- Samantha Rahim a été nommée vice-présidente, Technologie et Données.
- Sheila Salloum a été nommée vice-présidente, Risque et Règlement – Institutions membres.
- Nadine Saryeddine a été nommée chef de la gestion des risques.
- Christa Walker a été nommée vice-présidente, Affaires générales, conseillère générale et secrétaire de la SADC (anciennement chef des services juridiques, secrétaire de la SADC et responsable, Intégration des politiques).

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 juin 2025 et le trimestre terminé le 30 juin 2024

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le		Écart	
	30 juin		Augmentation (diminution)	
	2025	2024	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	289 561	247 599	41 962	17 %
Produits tirés des placements	70 018	55 563	14 455	26 %
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	50 000	(100 000)	(200 %)
Charges d'exploitation	16 157	19 390	(3 233)	(17 %)
Charge d'impôt	16 949	9 542	7 407	78 %
Résultat net	376 473	224 230	152 243	68 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année; elles sont calculées annuellement, conformément aux dispositions de la *Loi sur la SADC* et du *Règlement administratif sur les primes différentielles*. Au cours de l'exercice 2025-2026, les institutions membres ont été classées dans l'une des cinq catégories de tarification établies. Le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2024-2025. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2025-2026, établis selon les dépôts assurés au 30 avril 2025, devraient atteindre 1 158 millions de dollars. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025 totalisent 290 millions de dollars, en hausse de 17 % comparativement aux 248 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés et par le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements du trimestre terminé le 30 juin 2025 s'élèvent à 70 millions de dollars, soit 15 millions de plus qu'un an plus tôt. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,85 % au 30 juin 2025 contre 2,56 % au 30 juin 2024).

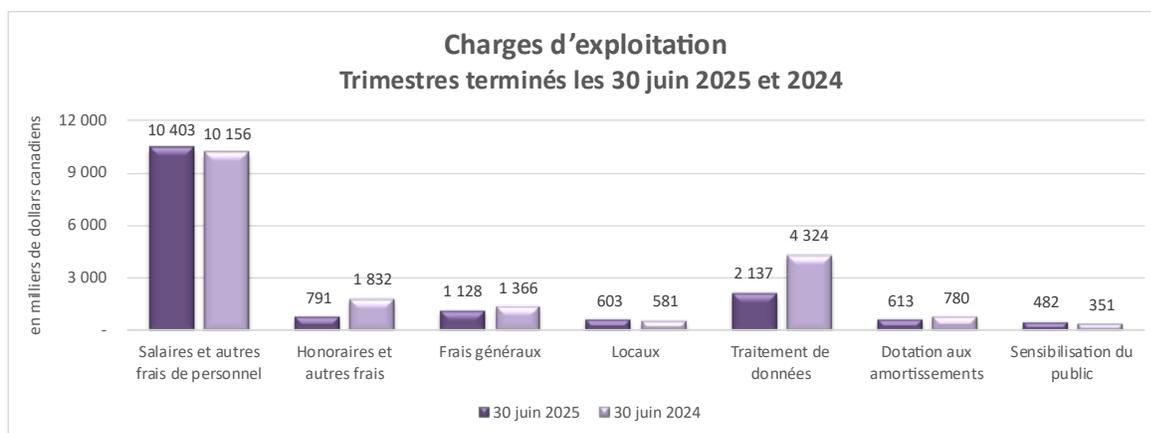
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Cette provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. On en réévalue la pertinence tous les trimestres et on la rajuste s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, les pertes prévues en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède du profil de risque de chacun de ses membres.

Au 30 juin 2025, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts se chiffrait à 2 100 millions de dollars, soit 50 millions de moins qu'au trimestre précédent, ce qui s'explique avant tout par un changement du taux d'actualisation et une baisse du taux de probabilité de défaillance, facteurs contrebalancés par une augmentation des risques de perte.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 juin 2025 se sont élevées à 16 millions de dollars, soit 3 millions de moins qu'un an plus tôt. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des honoraires et des frais de traitement de données.

Impôt sur le résultat

La SADC est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la SADC provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont elle peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la SADC ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 17 millions de dollars.

Résultats prévus pour l'exercice 2025-2026, comparativement au plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2025-2026		Écart	
	Prévisions	Plan	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	1 158	1 029	129	13 %
Produits tirés des placements	312	296	16	5 %
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	50	50	-	-
Charges d'exploitation	81	82	(1)	(1 %)
Charge d'impôt	58	54	4	7 %
Résultat net	1 281	1 139	142	12 %

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2025-2026 à 2029-2030 de la SADC (le « plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 1 029 millions de dollars pour l'exercice 2025-2026, soit 129 millions de moins que l'estimation actuelle de la direction (1 158 millions). Le plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements correspond à 312 millions de dollars, soit un écart de 16 millions par rapport aux 296 millions annoncés dans le plan. En effet, les produits tirés des primes et les rendements des placements ont été plus élevés que prévu.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue est conforme au montant annoncé dans le plan.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation prévues pour l'exercice 2025-2026 devraient atteindre 81 millions de dollars, comme prévu dans le plan.

Financement *ex ante*

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et bénéficie de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir

d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Au 30 juin 2025, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 10 537 millions de dollars, soit l'équivalent de 82 points de base des dépôts assurés.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2025	31 mars 2025
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	18	13
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	10 345	10 355
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la <i>Loi sur la SADC</i>	36 000	36 000
Total des liquidités mobilisables	46 363	46 368

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux. En vertu de la *Loi sur la SADC*, la société d'État est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 juin 2025, elle pouvait emprunter jusqu'à 36 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et le ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels condensés, en conformité avec la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels condensés.

Les états financiers trimestriels condensés n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels condensés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la SADC à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.



Gina Byrne
Chef de l'exploitation

Ottawa, Canada
14 août 2025



Jordan Rosenbaum
Chef des services financiers

Ottawa, Canada
14 août 2025

États financiers condensés et notes complémentaires

État condensé de la situation financière

Au 30 juin 2025 et au 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2025	31 mars 2025
ACTIFS			
Trésorerie		18 243	13 398
Titres de placement	3	10 245 910	10 221 103
Primes d'assurance à recevoir		288 321	-
Clients et autres débiteurs		6	355
Paievements anticipés		2 511	2 166
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	4 842	5 142
Immobilisations corporelles		3 175	3 175
Immobilisations incorporelles		309	414
Actif d'impôt différé		626	626
TOTAL DES ACTIFS		10 563 943	10 246 379
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		9 514	11 073
Passif d'impôt exigible		8 864	17 340
Obligations locatives	4	5 948	6 266
Produits tirés des primes différés		1 413	-
Avantages du personnel		1 460	1 429
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 100 000	2 150 000
Total des passifs		2 127 199	2 186 108
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		8 436 744	8 060 271
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		10 563 943	10 246 379

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé du résultat global

Trimestres terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestre terminé le	
		30 juin 2025	30 juin 2024
PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES			
Produits tirés des primes		289 561	247 599
Produits tirés des placements		70 018	55 563
		359 579	303 162
CHARGES			
Charges d'exploitation	6	16 157	19 390
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	(50 000)	50 000
		(33 843)	69 390
Résultat net avant impôt		393 422	233 772
Charge d'impôt		16 949	9 542
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		376 473	224 230

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des variations des capitaux propres

Trimestres terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 (en milliers de dollars canadiens)

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2025	8 060 271
Total du résultat global	376 473
Solde au 30 juin 2025	8 436 744
Solde au 31 mars 2024	6 849 223
Total du résultat global	224 230
Solde au 30 juin 2024	7 073 453

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des flux de trésorerie

Trimestres terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Total du résultat global	376 473	224 230
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Dotation aux amortissements	613	780
Produits tirés des placements	(70 018)	(55 563)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	27	32
Charge d'impôt	16 949	9 542
Charge au titre des avantages du personnel	31	32
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation des primes d'assurance à recevoir	(288 321)	(247 204)
Diminution des clients et autres débiteurs	349	1 279
Augmentation des paiements anticipés	(345)	(121)
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs	(1 559)	(3 498)
Augmentation des produits tirés des primes différés	1 413	402
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	50 000
Intérêts reçus	64 266	56 331
Intérêts payés sur les obligations locatives	(27)	(32)
Impôt sur le résultat payé	(25 425)	(20 468)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	24 426	15 742
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(204)	(10)
Achat de titres de placement	(825 505)	(766 040)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	806 450	755 040
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(19 259)	(11 010)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Paiement en principal sur les obligations locatives	(322)	(320)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(322)	(320)
Augmentation nette de la trésorerie	4 845	4 412
Trésorerie, au début	13 398	11 820
Trésorerie, à la fin	18 243	16 232

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « *Loi sur la SADC* »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés de ses placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est situé au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La SADC est investie du mandat suivant : fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres; encourager la stabilité du système financier au Canada; poursuivre ces fins à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même. Elle agit par ailleurs à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La SADC est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital, pour qu'elle puisse rester en exploitation.

La SADC est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la *Loi sur la SADC*. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la SADC a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui respecte ses obligations légales.

En avril 2024, dans son budget, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'entreprendre un examen du cadre d'assurance-dépôts. Ce travail sera dirigé par le ministère des Finances Canada, en collaboration avec la SADC et d'autres organismes du secteur financier. Le gouvernement tient des consultations et étudie les changements devant être apportés au cadre de protection des déposants, le cas échéant, pour mieux répondre aux besoins changeants de la population canadienne et assurer la stabilité financière.

Le 14 août 2025, le Comité d'audit de la SADC a approuvé les présents états financiers trimestriels condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels condensés sont établis en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités au 31 mars 2025 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la SADC à l'égard d'un passif.

2 – Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels condensés et les états financiers audités au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la SADC que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 – Titres de placement

Les tableaux ci-après donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la SADC.

	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau I	Niveau 2	Niveau	Total
<i>Au 30 juin 2025 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	10 245 910	98 820	7 823 853	2 520 877	-	10 344 730
Total des titres de placement	10 245 910	98 820	7 823 853	2 520 877	-	10 344 730

	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau I	Niveau 2	Niveau	Total
<i>Au 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	10 221 103	133 612	7 847 798	2 506 917	-	10 354 715
Total des titres de placement	10 221 103	133 612	7 847 798	2 506 917	-	10 354 715

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la SADC, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2025	31 mars 2025
AAA	7 758 153	7 753 833
AA	488 079	431 743
AA-	759 253	1 500 229
A+	1 240 425	535 298
Total des titres de placement	10 245 910	10 221 103
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,85	2,75

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 30 juin 2025, la SADC n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2025).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La SADC loue des bureaux à Ottawa et à Toronto; les contrats de location expirent en septembre 2030 et en octobre 2026 respectivement, mais chacun est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. L'exercice de l'option de renouvellement des contrats de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est uniquement à la discrétion de la SADC.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2025	5 139	3	5 142
Ajouts	-	4	4
Dotation aux amortissements	(301)	(3)	(304)
Solde au 30 juin 2025	4 838	4	4 842

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2025	6 263	3	6 266
Ajouts	-	4	4
Charges financières	27	-	27
Paiements de loyers	(346)	(3)	(349)
Solde au 30 juin 2025	5 944	4	5 948

La charge d'intérêts sur les obligations locatives (27 000 \$) figure à l'état du résultat global du trimestre terminé le 30 juin 2025.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2025, la SADC a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location à court terme et de ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 27 000 \$, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 322 000 \$, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Pas plus d'un an	1 480	4	1 484
Plus d'un an, mais pas plus de cinq ans	4 544	-	4 544
Plus de cinq ans	278	-	278
Total	6 302	4	6 306

5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la SADC quant aux sorties futures de ressources représentatives d'avantages économiques que la société d'État pourrait devoir constater dans le cadre de son mandat d'assureur-dépôts (assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres) et d'autorité de règlement. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue, dont le montant et la date de survenance sont du domaine de l'inconnu. Les pertes réelles pourraient donc différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2025	2 150 000
Diminution de la provision	(50 000)
Solde au 30 juin 2025	2 100 000

6 – Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation des charges d'exploitation de la SADC pour les trimestres terminés le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre terminé le	
	30 juin 2025	30 juin 2024
Salaires et autres frais de personnel	10 403	10 156
Honoraires et autres frais	791	1 832
Frais généraux	1 101	1 334
Locaux	603	581
Traitement de données	2 137	4 324
Dotation aux amortissements	309	474
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	304	306
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	27	32
Sensibilisation du public	482	351
Total des charges d'exploitation	16 157	19 390

7 – Transactions entre parties liées

La SADC est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre normal du fonctionnement de la SADC et ont été évaluées selon le montant des échanges, c'est-à-dire le montant convenu entre les parties liées.